DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

19 DÉCEMBRE 2013

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

Budget Primitif – Budget Annexe d'Aménagement 2014

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 23 décembre 2013
par voie d'affichages
~~notifié le~~
transmis en sous-préfecture
le 20 décembre 2013
et qu'il est donc exécutoire.

Le 23 décembre 2013

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services

Aline RIDET

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

==========

L'an deux mille treize, le 19 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 12 décembre deux mille treize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame MAUVAGE, Monsieur HAÏAT, Madame USQUIN*, Monsieur STUCKERT, Madame DE CASTRO COSTA, Monsieur RAVEL, Madame TÉA, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur PRIOUX, Madame GUERRY, Monsieur BLANC, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD, Monsieur BIHOUIS

*Madame USQUIN (sauf pour les dossiers 13 G 11a, 13 G 11b, 13 G 11c, 13 G 11d, 13 G 12a, 13 G 12b, 13 G 13, 13 G 14, 13 G 15 et 13 G 16)

Avaient donné procuration :

Monsieur BAZIN d'ORO à Monsieur PIVERT
*Madame USQUIN à Monsieur LAMY
Madame NICOT à Madame GENDRON
Monsieur CHARREAU à Monsieur SOLIGNAC
Madame ROCCHETTI à Madame RICHARD
Monsieur PERRAULT à Madame de CIDRAC
Madame KARCHI-SAADI à Madame TÉA
Monsieur QUÉMARD à Monsieur BLANC
Madame BRUNEAU-LATOUCHE à Madame BOUTIN
Madame LEGRAND à Monsieur PÉRICARD

Étaient absents :

Madame GOMMIER
Monsieur MAILLARD

Secrétaire de séance :

Monsieur PRIOUX

N° DE DOSSIER : 13 G 11d

OBJET : BUDGET PRIMITIF – BUDGET ANNEXE D'AMÉNAGEMENT 2014

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le projet de budget primitif du budget annexe d'aménagement pour l'exercice 2014 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 6 441 000 €, soit au total :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Recettes.....	6 441 000 €
- Dépenses.....	6 441 000 €

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

ADOPTE, par chapitre, le budget primitif du budget annexe d'aménagement pour l'exercice 2014.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,
Pour le Maire,
Le 1er Maire-Adjoint,

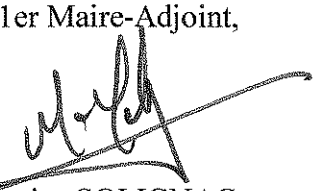

Maurice SOLIGNAC
Vice-Président du Conseil Général des Yvelines